

Pluriel des nombres



Les règles

- Les adjectifs numéraux sont invariables. Seuls **vingt** et **cent** prennent un **s** lorsqu'ils sont **multipliés** et **non suivis** par un autre nombre.
- Le **trait d'union** n'est utilisé qu'entre les mots qui désignent un nombre inférieur à cent.

Cent quatre-vingts	Quatre-vingt-trois
Mille cinq cents	Cinq cent sept
Mille neuf cent quatre-vingt-douze	